

Métamorphose: optimisation du projet pour cet été

Avant d'entreprendre les travaux de concrétisation de Métamorphose, la Municipalité a engagé depuis plusieurs mois une réflexion portant sur les éléments financiers du projet. Les coûts prévisibles l'ont amenée à étudier des possibilités d'optimisation afin de garantir la réalisation du projet dans des conditions compatibles avec la situation financière de Lausanne. Les résultats de ces études, attendus pour la fin de l'été 2012, permettront de définir le programme complet de Métamorphose ainsi que le calendrier des réalisations. Ces éléments permettront à Lausanne d'assurer son développement démographique et économique, de réaliser l'éco-quartier et de moderniser ses équipements sportifs.

Le projet Métamorphose se concrétise dès cet été avec le début de l'élaboration des plans partiels d'affectation des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy et les études de détail des premières réalisations. Avant d'engager cette phase qui fixera les orientations concrètes du projet, la Municipalité a entrepris l'établissement d'une planification financière détaillée : volume des investissements, calendrier de réalisation, effets financiers sur le budget communal, en particulier. Ces éléments ont montré que les coûts prévisibles totaux se situent au-delà des premières estimations et que la réalisation complète du programme selon le calendrier initial entraînerait des charges excessives et un endettement exagéré, du moins dans une phase transitoire.

Forte de ces éléments, la Municipalité a demandé l'examen de variantes permettant d'optimiser le projet et d'en réduire la charge financière. Il s'agit d'étudier les possibilités de densification nouvelle de certaines zones et de rechercher des sources de financement complémentaires ou alternatives. Parallèlement, le programme des investissements sportifs fait l'objet d'un réexamen afin de concentrer les réalisations et de privilégier les fonctionnalités de bases voulues par le projet. Il s'agira notamment de choisir entre un étalement dans le temps de certaines réalisations et des optimisations du programme permettant de respecter les buts du projet, au besoin en révisant les modalités de mise en œuvre de certains éléments. Les implications financières et techniques de ces variantes seront connues d'ici la fin de l'été 2012. Elles permettront à la Municipalité de procéder aux choix nécessaires, d'adopter le programme définitif du projet Métamorphose ainsi que son calendrier de mise en œuvre. Sur cette base, l'élaboration des plans d'affectation pourra être engagée, de même que la suite des travaux avec les investisseurs potentiels. Les éléments du projet liés au logement seront respectés, éventuellement en densifiant certaines zones, avec la construction d'un éco-quartier indispensable pour assurer la croissance économique et démographique de la ville.

La Municipalité souligne sa volonté de permettre le développement de Lausanne en accueillant des nouveaux habitants et des emplois. Simultanément, elle souhaite moderniser les équipements sportifs lausannois, sur la base des fonctionnalités souhaitées par le projet initial et en adaptant le programme aux moyens financiers disponibles. Le calendrier de travail des prochains mois permettra aussi l'aboutissement des études engagées avec la transmission à la Confédération des projets d'agglomération en matière de transports publics. Les réflexions en cours privilégient la réalisation du métro m3 entre la Gare CFF et la Blécherette, épine dorsale indispensable au projet Métamorphose ainsi qu'à la desserte de la Gare CFF et de Beaulieu.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Daniel Brélaz, Syndic de la ville de Lausanne, tél. 021 315 22 01**

Lausanne, le 1^{er} juin 2012